

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 33 (1895)
Heft: 20

Artikel: Ouvrières de l'aiguille
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-194947>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

deux ou trois bouquets pour égayer à la fois toutes les pièces de l'appartement.

Les maris-garçons trouveront cela bien simplet, bien naïf; mais que voulez-vous, chacun cherche ses plaisirs où le portent ses sentiments.

Tant que le breack chemine et roule gaiement sur le chemin du plaisir, c'est très bien; mais c'est fort rare si tôt ou tard il ne verse pas!

L. M.

Pour les dames.

(Les maris feront peut-être bien de lire aussi.)

Vous savez, chères lectrices, que lorsque nous voyons quelqu'un courir après l'impossible, on dit qu'il cherche le merle blanc. Eh bien, par le temps qui court, il est une chose aussi difficile à trouver que le merle blanc: c'est une dame vraiment raisonnable en fait de toilette.

Et cependant nous l'avons trouvée; c'est tout simplement celle qui signe ses intéressantes et spirituelles chroniques sur la mode, le savoir-vivre et tant d'autres choses: *Baronne Staffe*, et dont personne ne contestera l'autorité en ces matières.

Ecoutez, je vous prie, quelques passages de ce qu'elle écrit dans une excellente publication qui a pour titre: *Les Annales politiques et littéraires*:

« On peut, dès maintenant, juger en tout état de cause la mode de 1895.

» Eh bien, c'est une gageure de messieurs les couturiers et de mesdames les modistes, un défi jeté au bon sens.

» Nous portons sur la tête un parterre, dont le poids écrase notre front, où les fleurs qui se marient le moins se rencontrent, et au milieu desquelles trouvent encore à se nicher des nœuds menaçant le ciel ou largement étalés, des plumes ouvrées ou des aigrettes. Vous sentez que les chapeaux doivent être immenses pour supporter tous ces ornements disparates. Aussi les femmes ont-elles vraiment l'air d'être accablées sous le volume de leur coiffure. Voilà pour les chapeaux ronds... dont quelques-uns sont carrés, ovales ou tarabiscotés.

» Ceux qu'on appelle toquets et capotes ne sont pas moins chargés. Et toutes les couleurs de l'arc-en-ciel y sont également employées. Leur fonction distinctive, caractéristique, est, semble-t-il, d'élargir la tête... ce qui est fort laid, ce qu'on doit à la disposition symétrique des fleurs ou autre garniture sur chaque côté.

» Les manches se sont encore gonflées. Mais il y a une autre aggravation.

Elles ont une tendance à ne plus commencer à l'épaule où elles devraient s'attacher; l'épaule est bien dégagée cette fois, mais ce n'est pas gracieux comme on pourrait croire, par la faute de cette bouffe énorme, de ce ballon qui surgit au milieu du bras, pour se terminer au coude. C'est absolument ridicule, cela compromet toujours la silhouette.

Les jupes sont soutenues du bas par du crin et des cerclettes d'aluminium. Les jupons, pour ne pas paraître rentrer entre les jambes, sous cette robe maintenue à distance, recourent aux mêmes procédés, pour soutenir leur élargissement obligé. Cela équivaut presque à la crinoline du second empire. Cette mode grotesque nous force à laisser la robe effleurer toutes les immondices qu'elle trouve sur son passage. Comment voulez-vous saisir entre les mains, pour la relever, cette jupe faite d'une quantité exagérée d'étoffe et très alourdie par le crin et le métal? Ne trouvez-vous pas hideux de souiller ainsi le bas de sa robe? N'est-il pas insensé de ne pouvoir la soulever lorsqu'on franchit un chemin boueux?

» Une autre folie de la mode de cette année, c'est la robe-fleur, qui a fait son apparition au grand jour de la rue. On est tout enguirlandée de violettes artificielles, de myosotis, [de roses] et de giroflées.

» Les grandes élégantes, les milliardaires, renchérissent sur cette idée saugrenue: elles portent des garnitures de fleurs naturelles.

Les changements perpétuels de la mode, qui sont d'ailleurs sa loi; ses bizarreries peu seyantes pour le plus grand nombre d'entre nous; les dépenses folles dont son inconstance grève le budget des familles, ont lassé les femmes intelligentes et raisonnables et les vraies mères de famille.

Il en est dont l'esprit s'est révolté contre cette obligation d'avoir à penser sans cesse à la toilette, de ne pouvoir manquer le gros nœud de cette semaine, le tour de cou fleuri d'aujourd'hui, la ceinture dont on parle pour demain, sans courir le risque de déchoir du rang d'élégance.

» D'autres sont froissées dans leur esthétique par les grosses erreurs de la mode qui font une caricature de la femme. Enfin, les plus nombreuses ont réfléchi au danger qu'elles couraient et faisaient courir aux leurs en subissant cette loi immorale qui ne permet plus d'user les vêtements.

De l'excès du mal est donc sorti un grand bien. On a levé un étendard de révolte contre la capricieuse déesse, et

beaucoup de femmes s'enrôlent sous cette bannière, non des plus vieilles ni des plus laides, comme on pourrait le croire.

» Bravo à la ligue formée par le bon sens, le bon goût et la saine raison. Bravos et succès! »

Voilà comment parle M^{me} la baronne de Staffe: puisse-t-elle ne pas prêcher dans le désert.

Il y a miel et miel.

On nous écrit: J'ai souvent été frappé dans mes petits voyages de l'aspect et du goût du miel qu'on sert dans nombre d'hôtels, au premier déjeuner, avec le café au lait ou le chocolat. Après quelques expériences, j'ai cru qu'il était sage de m'abstenir de cette espèce de mélasse dont la composition me laisse rêveur, — et qu'on me fait payer quand même.

Je crois que j'ai bien fait, témoin les lignes suivantes que je remarque dans le compte-rendu du *Département de l'Intérieur* du canton de Vaud, pour 1894. Il s'agit des recherches du contrôle des boissons et denrées:

» Il est un fait dont on se plaint beaucoup dans le commerce, c'est que plusieurs hôteliers et restaurateurs n'achètent presque exclusivement que du miel artificiel pour leurs tables. » Les Commissions des denrées devraient s'opposer à ce que l'on vende sur les tables d'hôte autre chose que du miel pur; car le consommateur ne demande pas du produit artificiel, et surtout ne le paye pas comme tel. »

Ouvrières de l'aiguille.

Le *Petit Parisien* publiait, il y a quelques mois, un travail de M. Ch. Benoist sur les salaires des ouvrières en couture, à Paris, qu'on ne peut guère lire sans émotion. En voici quelques passages:

Une ouvrière travaillant pour une entrepreneuse de confections pour les grands magasins arrive à gagner, en ne s'arrêtant pas de sept heures du matin à dix heures du soir, un franc vingt-cinq centimes, un franc cinquante au plus. Encore faut-il fournir le fil et les aiguilles.

Il en résulte que, en moyenne, une de ces ouvrières gagnerait 400 ou 450 francs par an. Mais il y a le chômage et la morte-saison! Alors, comment font-elles, les malheureuses?

Ah! cet enfer du travail! Chiffres — lamentables chiffres — toujours en main, M. Benoist établit d'une façon trop cruellement probante, les salaires des humbles, de celles qui doivent accepter les besognes les plus ingrates: lingères qui ne peuvent pas gagner plus de 300 francs par an; frangeuses qui, en travaillant douze heures, d'arrache-pied, arrivent à 1 fr. 50 par jour; passementières qui n'ont pas davantage; ouvrières en tapisserie pour pantouffes payées entre 25 et 40 centimes la paire, à la condition qu'elles four-

nissent les laines, et à qui, en travaillant la moitié de leurs nuits, il reste moins de 2 francs.

M. Benoist a sollicité bien des confessions de ces victimes de l'insuffisance du gain. C'est une couturière, par exemple, qui, en toute simplicité, lui a conté sa vie misérable. Elle est entrée en apprentissage à treize ans et demi : au bout de neuf mois, elle gagne deux francs par semaine. Elle tombe malade, entre à l'hôpital, est envoyée dans une maison de convalescence, y reste six mois. Cinquante jours de chômage suivent. Elle rentre comme apprentie à trois francs par semaine.

Enfin, l'apprentissage est terminé. Elle va être payée à la journée. Que recevra-t-elle ? Un franc par jour, puis un franc vingt-cinq.

Des années se passent ainsi. On l'appelle « augmentée » ; elle touche maintenant un franc cinquante, puis deux francs par jour. C'est la période de « heureuse ». Après « quoi », par une fatalité de malchance, un long chômage recommence, et elle regrette le temps où elle avait au moins quelques sous par jour. Combien de temps lui faudra-t-il pour retrouver un salaire qui, pour elle, ne peut dépasser deux francs ? « Je suis bien chagrine, ajoute-t-elle, car je suis le seul soutien de ma mère, veuve et malade ». Et c'est presque toujours ainsi ! Une autre misère est jointe à la misère de l'ouvrière.

Une brodeuse pour casquettes de conducteurs d'omnibus se livre à ce travail à raison de deux broderies pour trois sous. Elle gagne 14 francs par semaine ! Calculez le salaire annuel. Quel abîme de détresse !

La couseuse de sacs, qui est généralement une ancienne lingère, dont les yeux ont été brûlés par le travail à la lumière, en cousant six douzaines de sacs à trois sous la douzaine, en fournissant seize heures de travail par journée, arrive à 90 centimes. Moins de seize heures, et ce ne sera plus que 75 ou 60 centimes. C'est épouvantable !

— Ah ! dame, disait une de ces malheureuses avec une sombre résignation, on ne mange pas à son apaisement !

Une autre ouvrière, qui apparut à M. Benoist comme un modèle touchant d'héroïque patience, lui raconta comment elle n'avait jamais dépensé plus de 65 centimes pour sa nourriture, par nécessité. Et elle lui décomposa ses « menus » ; c'est un document de la vie de Paris à citer : lait 5 c., pain 20 c. ; à midi, boudin 10 c., pommes de terre frites 5 c., fromage 10 c., le soir, une saucisse 10 c., pommes de terre frites 5 c.

Elle ne disposait par an, à la condition que tout allât bien, que de 375 fr. Le loyer (et quelle chambre que la sienne !) en absorbait cent. Avec la plus minutieuse, la plus subtile économie, elle n'avait jamais trouvé le moyen d'ouvrir un « chapitre » pour le chauffage.

Hélas ! quand on a fait ces cruelles constatations, pourquoi ne peut-on pas indiquer le remède à de pareilles misères ? « Si je payais plus, répond celui qui emploie les ouvrières à de tels prix, la concurrence m'étranglerait ! » C'est l'objection courante, banale, coutumière, — si malaisée à accepter, cependant !

Au moment où Lausanne va être dotée de tramways électriques, et où l'électricité prend partout une grande exten-

sion, un électricien bien connu de notre ville a eu l'idée de donner un cours pratique sur cette matière au moyen duquel, grâce à une méthode très simple, les jeunes gens auront toute facilité d'acquérir des connaissances qui leur permettront de trouver plus facilement un emploi dans cette nouvelle industrie.

(Voir aux annonces).

Curieuse coutume anglaise. —

On sait qu'il est d'usage, en Angleterre, de jeter de vieilles savates aux jeunes époux partant pour leur voyage de noce, afin de leur porter bonheur. Cette coutume, qui paraît si bizarre aux étrangers, a pourtant sa raison d'être, comme presque toutes les coutumes anciennes, dont l'origine, si on la connaissait, expliquerait bien des choses qui nous paraissent ridicules, étranges tout au moins.

Quant à l'origine de celle dont nous nous occupons ici, elle remonte au mariage d'un certain capitaine Churchill, avec une fille d'honneur de la duchesse d'York, nommée Sarah Jennings, en 1768. Cette orpheline avait pour tutrice une vieille tante qui la destinait à lors Cowland. Elle était majeure et épousa Churchill malgré la dame, qui, le jour de la bénédiction nuptiale, jeta par la fenêtre ses pantouffles, en guise de malédiction, sur la tête des époux.

Cette action de la vieille lady sembla porter bonheur à Churchill, qui fut depuis duc de Malborough, et c'est en souvenir du brillant destin des époux Churchill que, dans les campagnes anglaises, on continue à jeter des savates aux nouveaux époux.

Onna rebedoulâie avau dâi z'égras.

Lâi a dâi gaillâ que sè crayont que lo mondo est fé por leu et que sè fottont dâi z'auto coumeint de 'na vilhie charga. Sè crayont lo drâi d'eimbêta lè z'auto, mâ gâ dè dévânt s'on essiyè pi dè lè couïenâ.

On comi boutequi qu'allâvè offri dè la martchandi decé, delé, étâi on gaillâ dè cllia sorta ; mâ l'a z'u se n'affèrè âo tot fin y'a on part dè teimps.

Onna né que l'arrevè on pou tard po cutsi dein on cabaret dè vela iô tot lo mondo étâi dza réduit, mon gaillâ, après s'étrè repèssu on bocon, vâo allâ drumi ; mâ ne pas lâi allâ tot balameint, po ne nion revelli, lo lulu tapâvè lè talons amont lè z'égras ein bou et fasâi zonnâ son baton, que cein fasâi on boucan d'einfai. Quand l'arrevè dein sa tsambra, âo N° 10, on lâi dit dè tsouyi dè pas fèrè trâo dè trafi, po cein qu'on monsu droumessâi decouté sa tsambre et que n'îavâi que 'na parâi ein lans.

— M'ein fotto pas mau ! se sè peinsâ

lo gaillâ, et sè met à bramâ : *Roulez tambours !* lè quatre coupiets, ein deseint dou iadzo : « Fit des z'héros. »

Dè bio savâi que lo monsu s'est reveilli ein teimpêteint après cé pertubateu ; mâ lo cognessâi et coumeint dévessâi parti pè lo premi trein, s'est decidâ à sè lèvâ quand bin l'étâi on bocon vito et s'est peinsâ dè sè reveindzi dè cé gaillâ.

Assebin quand lo lulu eut botsi dè ruailâ, que sè fut eindroumâi et que coumeinçâ à ronclliâ, lo monsu soo dè sa tsambra avoué sa valise et son paraplodze et va rolhî à la porta dâo boutequi coumeint se la volliâvè épècclliâ.

— Que lâi-a-te ? fâ lo gaillâ que rechâotè dein son lhi tot épôairi et que crâi que y'a dâo fû.

— C'est lo razârè ! repond l'auto. Vignô dè bou'n'hâora, coumeint vo m'âi de.

— Eh ! t'escarfaillâi-te pas ! Ne vo z'érein de, tsancro dè chameau, se fe lo boutequi tot grindzo. Laissi mè la pé, et se vo tagné, tsaravoûta, vo z'ap-preindrè à mè veni dinsè reveilli.

Ma fâi lo monsu n'avâi pas atteindu ; l'avâi traci avau tot lo drâi.

On momeint après remonté, et quand l'out que l'auto s'étâi remet à soclliâ épais, *rrrâo ! rrrâo ! rrrâo !* ye retapè contre la porta que se lo péclliet n'avâi pas bin tenu, l'étâi demanguelliounâ, et lâi reidit la méma tsoudza, après quiet remodè vîa sein quiet l'arâi reçu n'a rude dèdzalâie, kâ l'auto étâi furieux. Mâ s'ein fotâi pas mau, l'étâi parti po la gâra. Ein alleint, ye ve on coiffeu qu'avressâi sa bouteque, et lâi dit qu'on monsu lo fasâi demândâ à l'hotet po lo razâ, à la tsambra N° 10, et que lâi fail-lâi allâ tot lo drâi.

Lo razârè, tot conteint d'allâ affanâ 50 centimes dè bon matin, lâi va et tapè à la porta.

— Eh, tè freccassâi te pas ! fâ lo gaillâ tot eingrindzi, qu'on reveillivè po lo troisiémo iadzo, que lâi a-te ?

— C'est lo razârè !

— Ah, c'est lo razârè ! Eh bin atteindè on momeint ! Adon lo lulu, furieux, châotè frou dâo lhi, eimpougnè son bâton, âovrè la porta et rapè ein pantets et à pi dè tsau su lo pourro coiffeu que crèyâi que l'étâi 'na rizarda ; mâ quand ve lo gaillâ tant ein colère, n'eut què lo teimps dè s'écouéssi po esquivâ lo coup et vâo sè sauvâ avau lè z'égras. L'auto lâi frinnè après, mâ lo coiffeu, po esquivâ 'na ramenâie, sè fot à botson. Adon lo boutequi que lâi tracivè après étâi tant eimbriyi que 'na pas pu sè rateni, s'eincobliè âo razârè, et lo vouâiquie que rebedoulè la teta la premiere avau lè z'égras ein s'ein ribleint lè mans, ein sè cabosseint lo melon et ein dégrusseint sa tsemise. Mâ fâi lè dzeins que ne saviont pas quinna chetta l'étâi cein sail-